



Calédonie Ensemble

POUR UNE CALEDONIE NOUVELLE



La Parole
doit être
redonnée aux
Calédoniens

Numéro Spécial
Samedi 9 avril 2011

1

Pour que le drapeau du pays soit celui du destin commun

L'Accord et la loi

L'Accord de Nouméa du 5 Mai 1998 et la Loi Organique du 19 Mars 1999 ont prévu des dispositions spécifiques relatives aux signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie.

Selon l'Article 1-5 de l'Accord de Nouméa « *Des signes identitaires du pays : nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque, devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous* ».

Par ailleurs, l'Article 5 de la Loi Organique précise : « *La Nouvelle Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République. (...) Ces décisions sont prises (...) à la majorité des 3/5^e des membres du Congrès* ». C'est en application de cet article que l'hymne, la devise et le graphisme des billets de banque, ont été soumis au vote du Congrès de la Nouvelle-Calédonie par le gouvernement GOMES et adoptés à l'unanimité le 18 août 2010.

Aucune discussion sur le drapeau

Concernant les deux autres signes identitaires, à savoir le nom et le drapeau du pays, aucune discussion politique n'a eu lieu sur ce sujet depuis la signature des Accords de Nouméa. **Du fait du refus du Rassemblement-UMP, la discussion sur le sujet n'a pu être engagée au sein du Comité de**

pilotage, créé à cet effet en 2007 par le gouvernement de Marie-Noëlle Thémereau, et présidé par Mme Déwé Gorodey, membre du gouvernement chargé de la citoyenneté.

La proposition de Pierre Frogier : ambiguë et dangereuse

Pourtant, au mois de février 2010, Pierre Frogier a proposé, sans crier gare, que le drapeau du FLNKS flotte aux côtés du drapeau tricolore !

Dès le 15 février 2010, dans une conférence de presse, Calédonie Ensemble affirmait que « *c'est une proposition ambiguë qui prête déjà – volontairement ? – à confusion* ».

**Est-il acceptable
que sur le drapeau,
le principe même du débat
soit rejeté par la première
assemblée du pays ?**

Nous précisons que cette initiative était contraire à l'Accord de Nouméa car le texte même de l'Accord indique que les signes identitaires du pays doivent exprimer « *l'identité kanak et le futur partagé entre tous* ».

Nous affirmons également que cette proposition était « **dangereuse pour la construction du destin commun de tous les calédoniens** » car le destin commun, « **c'est bâtir une seule légitimité, celle du peuple calédonien rassemblé** ».

Enfin en conclusion, nous disions ceci : « *La question est donc la suivante : acceptons-nous que le drapeau du FLNKS devienne le drapeau du pays ? La réponse est non. **Le drapeau du FLNKS doit rester ce qu'il est : le drapeau d'un mouvement de libération. Il ne doit pas devenir ce qu'il ne peut***

être : le drapeau d'un pays construisant une identité commune. »

Au mois de juillet 2010, quelques jours après que le drapeau du FLNKS ait été hissé au-dessus du Haut-Commissariat en présence du Premier Ministre, nous tenions un meeting du mouvement au Kuendu Beach pour un « **drapeau commun** ».

Au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, un vœu déposé par M. Martin, Frogier et Wamytan, proposant d'arborer le drapeau du FLNKS sur les édifices publics de la Nouvelle-Calédonie a été examiné et adopté le 13 juillet 2010. **Les seuls élus à avoir voté contre ce vœu étaient les élus du groupe Calédonie Ensemble. Pourquoi ?** Parce que, comme nous le disions dans notre conférence de presse du 15 février 2010, « *il est légitime que les indépendantistes comprennent que, si on leur permet d'affirmer leur légitimité par leur drapeau, celui-ci devienne naturellement le signe identitaire du pays* ».

Calédonie Ensemble demande que les Calédoniens soient consultés

Dans un même temps, **le groupe des élus Calédonie Ensemble déposait le 8 juillet 2010 un vœu sur le bureau du Congrès** afin que les conclusions du Comité des signataires du 24 juin 2010 soient mises en œuvre. En effet, dans le point 6 de ses conclusions, il était préconisé « *l'engagement de travaux sur ces questions (drapeau, nom) conformément au point 1-5 de l'Accord de Nouméa* ». Ce vœu visait à faire participer tous les groupes politiques et la société civile à la naissance du drapeau du pays.

L'alliance RUMP / Parti Travailleuse / UC / AE refuse le débat

Malgré les demandes insistantes des élus de Calédonie Ensemble, ce vœu n'a été inscrit à l'ordre du

jour de la réunion du Congrès ni le 13 juillet 2010, ni le 20 août 2010, du fait du refus, à deux reprises, des groupes de l'Union Calédonienne, du Rassemblement-UMP et de l'Avenir Ensemble (les groupes Calédonie Ensemble et UNI votant favorablement, les groupes LKS et RPC ayant indiqué, à d'autres reprises, qu'ils soutenaient cette demande).

Est-il acceptable que sur un sujet de cette importance, le principe même du débat soit rejeté par la première assemblée du pays ? Par ceux-là même qui appellent aujourd'hui (Pierre Frogier et Harold Martin), à un grand débat public ?

Pour un drapeau reconnu par tous

C'est pourquoi un nouveau vœu, appelant à l'ouverture de discussions officielles sur un drapeau du pays a été déposé par Calédonie Ensemble le 15 mars 2011, après que l'Union Calédonienne ait annoncé son intention de soumettre au Congrès une proposition de loi visant à faire, du drapeau du FLNKS, celui du pays.

Ce vœu de Calédonie Ensemble se situe dans le droit fil du discours du Président de la République qui avait indiqué que le drapeau du FLNKS flottant aux côtés du drapeau tricolore ne pouvait être qu' « **une étape, dans un processus plus long qui devra aboutir au choix d'un drapeau unique reconnu par tous** ».

Une commission spéciale du drapeau du pays, chargée de « **rechercher en commun ce signe identitaire du pays (...)** » serait créée.

Elle devra organiser le dialogue avec la population calédonienne par tous moyens à sa disposition (médias, internet, manifestations...). Car il est essentiel que la voix du peuple calédonien soit entendue. **Pour que le drapeau du pays soit celui du destin commun.**

2

NOTRE VŒU

Le vœu des élus de « Calédonie Ensemble » relatif à la « recherche en commun » d'un « drapeau reconnu par tous » a été déposé, sur le bureau du Congrès, le 15 mars 2011.

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-2010 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les dispositions du point 1-5 de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 qui prévoient : « des signes identitaires du pays : nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque, devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous » ;

Vu l'article 5 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999 qui précise : « la Nouvelle-Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République [...] ces décisions sont prises [...] à la majorité des 3/5 des membres du Congrès » ;

Vu le point n° 6 du relevé de conclusions du comité des signataires du 24 juin 2010 qui stipule : « concernant les autres signes identitaires, le comité des signataires recommande l'engagement

de travaux sur ces questions conformément au point 1-5 de l'Accord de Nouméa » ;

Vu le discours de Monsieur le Président de la République du 24 juin 2010 ;

Emet le vœu suivant :

Article unique : Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie souhaite ouvrir, dans les meilleurs délais, une discussion politique sur la recherche d'un drapeau du pays exprimant « l'identité kanak et le futur partagé entre tous » et « permettant de marquer la personnalité de la Nouvelle-Calédonie aux côtés de l'emblème national et des signes de la République ».

A cette fin, il s'engage à créer, dans les meilleurs délais, une commission spéciale composée de toutes les formations politiques de l'assemblée, dotée de moyens spécifiques et habilitée à engager le dialogue le plus large possible avec les autres institutions et organismes représentatifs de la société civile, en vue de parvenir à l'adoption de ce signe identitaire du pays, dans les conditions prévues par l'Accord de Nouméa.

Philippe MICHEL
Vice-président
de la province Sud
Elu du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Sonia LAGARDE
Vice-présidente
de la province Sud
Elue du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Hélène IEKAWÉ
Elue de la province Sud
Présidente de la commission
de l'enseignement et de
la culture du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Sutita SID-LAGADEC
Elue de la province Sud
Membre du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Evelynne LEQUES
Elue de la province Sud
Membre du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Michel LASNIER
Elu de la province Sud
Membre du Congrès
(Calédonie Ensemble)

Corine VOISIN
Elue de la province Sud
Membre du Congrès
Maire de La Foa
(Calédonie Ensemble)

Gérard POADJA
Elu de la province Nord
Membre du Congrès
(Une province pour tous)

Thierry SONG
Elu de la province Sud
Membre du Congrès
Maire de Thio
(Calédonie Ensemble)

Léonard SAM
Elu de la province Sud
1^{er} Vice-président du
Congrès
(Calédonie Ensemble)

Nathalie BRIZARD
Elue de la province Sud
Membre du Congrès
(sans étiquette)

3000 personnes ont répondu à l'appel
de Calédonie Ensemble lors du Congrès
« Pour un drapeau reconnu par tous »,
au Kuendu Beach en juillet 2010.





Février 2010 - Avril 2011 : Chronique d'un pacte conclu dans le dos des Calédoniens.

Prologue : l'annonce faite au FLNKS

Février 2010 : Pierre Frogier propose de hisser le drapeau du FLNKS sur les édifices publics. Calédonie Ensemble et le RPC dénoncent ce geste ambigu et inutile, contraire à l'accord de Nouméa, qui va diviser la société calédonienne.

Acte 1 : le pacte est conclu

Mai 2010 à Paris : le RUMP et l'UC concluent un pacte occulte. Le gouvernement Gomès sera renversé, le RUMP choisira le nouveau président, et des négociations démarreront rapidement sur une « indépendance négociée ». L'UC obtiendra en retour que son drapeau soit le drapeau du pays, plus de poids au sein du gouvernement, la présidence du congrès et un poste de sénateur sur les deux à pourvoir en septembre 2011. Charly Pidjot est recruté sur un emploi permanent du secrétariat général de la province Sud.

Acte 2 : le drapeau FLNKS est hissé

Fin juin 2010 : le comité des signataires de l'Accord de Nouméa recommande « que le drapeau tricolore et celui du FLNKS flottent côte à côte en Nouvelle-Calédonie ». De retour à Paris, Pierre Frogier affirme : « Une fois que l'emblème FLNKS sera hissé sur les édifices publics, il n'en redescendra plus ».

Juillet 2010 : Le Congrès de Nouvelle-Calédonie vote un vœu sur le drapeau FLNKS. Celui-ci est

hissé sur le haussariat, puis sur le gouvernement, la province Sud, le congrès et les mairies RUMP.

Juillet 2010 : Au cours d'un congrès de Calédonie Ensemble sur le thème « Pour un drapeau reconnu par tous », Philippe Gomès affirme que « si l'UC accepte les prébendes du RUMP et si le gouvernement est renversé, alors, à partir de ce moment là, Calédonie Ensemble fera en sorte que **la parole soit redonnée au peuple.** »

Juillet 2010 : Le renversement du gouvernement étant imminent, Philippe Gomès informe le premier ministre François Fillon, lors de sa visite à Nouméa, de la grave crise politique qui en découlerait. En effet, l'alliance du RUMP et de l'UC va à l'inverse des engagements qu'ils ont pris à l'égard des Calédoniens lors des élections provinciales. Le renversement du gouvernement collégial ne vise qu'à écarter des responsabilités Calédonie Ensemble,

2^e force politique du pays. Ce serait une atteinte à la démocratie ainsi qu'au principe de consensus voulu par l'Accord de Nouméa. Il en résulterait une grande confusion politique, incompatible avec les enjeux de la mandature. Un retour aux urnes serait alors indispensable afin de légitimer celles et ceux qui ont mandat du peuple pour discuter de l'avenir du pays. Cette annonce porte ses effets : l'Etat intervient auprès de Pierre Frogier et de Charly Pidjot et le renversement du gouvernement est reporté... quelque temps !

« Après le drapeau
et la présidence
du Congrès que vont-ils encore céder? »

Acte 3 : le gouvernement Gomès est renversé par l'UC

Janvier 2011 : Madame Corine Voisin, maire de la Foa confirme, devant une manifestation UC – Parti Travailleiste, que le conseil municipal maintenant sa décision, issue d'un vote démocratique, de ne pas hisser le drapeau du FLNKS

Février 2011 : Philippe Gomès est rendu responsable par l'UC de l'absence du drapeau FLNKS sur 4 mairies, dont celle, indépendantiste, de Maré !

Le gouvernement est renversé par la démission de ses 3 membres UC. Il doit « expédier les affaires courantes » jusqu'à l'installation d'un nouveau gouvernement.

Acte 4 : Harold Martin est élu président du gouvernement avec les voix de l'UC et du Parti Travailleiste

3 mars 2011 : Calédonie Ensemble met alors en œuvre sa stratégie annoncée en juillet 2010 de démissions successives du gouvernement, afin que de nouvelles élections soient organisées.

Ainsi, dès que le nouveau gouvernement est élu, Philippe Dunoyer en démissionne immédiatement. Harold Martin est élu président avec le soutien des membres issus de la liste UC-Parti Travailleiste. Le plus petit mouvement politique du Congrès (2 élus sur 54) dirige le gouvernement. Quelques jours plus tard, lors de la répartition des portefeuilles, les membres Calédonie Ensemble (pourtant premier parti politique du gouvernement avec 3 membres !) se voient imposer, sans être consultés, des responsabilités anecdotiques...

19 mars 2011 : les faits se répètent : vote du congrès, démission de Calédonie Ensemble (cette fois Philippe Gomès), élection d'Harold Martin avec les voix UC-PT. Et Hélène Iékawé se voit attribuer la météo!

1^{er} avril 2011 : le haut-commissaire interdit la marche organisée par le collectif « pour un drapeau commun » et la contre-manifestation organisée par l'UC et le Parti Travailleiste. Pierre Frogier avait demandé publiquement au collectif d'annuler sa manifestation. Le même jour, le congrès procède pour la 3^e fois à l'élection du gouvernement. A nouveau, Calédonie Ensemble démissionne (cette fois Hélène Iékawé) et Harold Martin est élu président.

Acte 5 : Rock Wamytan est élu président du Congrès avec les voix du RUMP et de l'AE

1^{er} avril 2011 : le congrès se réunit sans être convoqué : c'est un véritable coup de force. 33 conseillers se sont réunis le 1^{er} avril dans l'après-midi, en toute illégalité pour élire Rock Wamytan à la présidence du Congrès, avec les voix du RUMP, de l'AE, de l'UC et du Parti Travailleiste. Le Palika de Paul Néaoutyine, le LKS de Nidoïsh Naisseline et Calédonie Ensemble ont refusé de participer. Un vœu est voté, demandant au nouveau président de ne plus convoquer le Congrès pour procéder à l'élection d'un gouvernement démissionnaire.

Acte 6 : C'est à vous de l'écrire...



4

Déni de l'État de droit, déni de démocratie, déni de l'Accord de Nouméa fondent la crise politique actuelle et justifient le retour aux urnes.

Un déni de l'État de droit

Le respect des règles de droit constitue le fondement des sociétés démocratiques.

On ne peut accepter que le Congrès de la Nouvelle-Calédonie se réunisse sans avoir été régulièrement convoqué.

Ni que l'on refuse délibérément de procéder à l'élection du gouvernement, contrairement aux dispositions de la loi organique.

Ni que l'élection du président du gouvernement soit organisée contrairement à l'avis émis par le tribunal administratif.

Un déni de démocratie

Ce n'est pas la démocratie, en effet, que de faire, une fois élu, exactement l'inverse de ce que l'on a promis durant la campagne électorale.

Ni de renverser un gouvernement pour un motif sans rapport avec son action.

Ni d'entraver le débat au sein du Congrès et avec la population, sur un sujet aussi sensible que le drapeau du pays.

Ni de mettre à l'écart des responsabilités Calédonie Ensemble, deuxième force politique du pays.

Ni d'organiser une contre-manifestation visant à empêcher l'expression pacifique d'une opinion.

Un déni de l'Accord de Nouméa

Ce n'est pas respecter l'Accord de Nouméa, que de substituer à l'esprit de consensus un esprit de règlement de comptes.

Ni de ne donner aucune responsabilité à 3 membres d'un gouvernement proportionnel et collégial, au motif qu'ils ne font pas partie du pacte.

Ni de refuser l'adoption d'un drapeau qui rassemble les Calédoniens dans le prolongement de la citoyenneté du pays et dans la perspective de la construction du destin commun.

